

Pollionnay

BULLETIN MUNICIPAL : SEPTEMBRE 2002 - N°80



**LIRE EN FÊTE
19 ET 20 OCTOBRE :
MILLE ET UNE SUCRERIES**

**VOIR L'ARTICLE
EN PAGE 9**



**Vallons
du Lyonnais**
Une commune
membre de la
Communauté
des Vallons
du Lyonnais

Sommaire

Le Mot du maire3

Vie municipale

Conseil municipal
du 30 mai 20024

Conseil municipal
du 27 juin 20025

Ouverture de la mairie7

L'assistante sociale7

Jours de rentrée à la campagne ...8

Médiathèque9

Départ d'Annie Danière10

Questions-réponses11

Infos municipales

Semaine nationale des retraités
année 200212

Transport scolaire 2002-2003 ...12

Direction départementale
de l'équipement du Rhône ...13

SYTRAL : l'Optibus, le service
"porte à porte"13

Prix du patrimoine 200213

Vie Associative

La foire de Pollionnay14

Calendrier des fêtes 200216

2001-2002 : une année
en demi-teinte pour le Sou
des écoles18

L'école de musique de Pollionnay
à fait la foire18

Rappel concours de photos ...18

La Maison de la Rencontre ...19

Club hippique de Pollionnay ...21

Anciens combattants21

L.A.B. Sport Auto22

L'association "Ours Brun"
en deuil23

L'association ARMEL
propose23

Intercommunalité

Solidarité-Emploi24

La Val'lyonnaise25

Carnets de voyage25

Carmina Burana26

Divers

La Jeune Chambre
Économique27

Gare SNCF de Charbonnières
les-Bains27

LE MOT DU MAIRE

MEDIATHEQUE
MUNICIPALE
69290 POLLIONNAY

Chers administrés,

La rentrée scolaire 2002-2003 vient de s'effectuer dans un calme et une sérénité que nous avons tous appréciés. Pour cela, un important travail en amont a été nécessaire. La croissance de notre population et les nombreuses demandes d'inscription d'enfants extérieurs à la commune nous obligent à une attention particulière. En effet, sans la maîtrise de ces deux critères, l'équipement récent réalisé par l'ancienne municipalité serait vite saturé et un nouvel investissement pour l'ouverture de classes deviendrait nécessaire. Ce n'est pas le souhait de vos élus : un travail en étroite collaboration avec le directeur de l'école et cohérent avec les obligations d'une commune doit permettre de garder un effectif d'enfants constant dans des prévisions à court et moyen terme.

Cela m'amène à vous parler de l'urbanisme et des nouveaux délais d'instruction de demandes de travaux ou de permis de construire autour du village. En effet, le château dit "Colin" et plus précisément le jardin et son système hydraulique sont répertoriés en annexe aux bâtiments de France. En conséquence, dans un rayon de 500 mètres autour de ce site, un examen complémentaire doit être fait par l'architecte des bâtiments de France. Cela n'arrange pas, bien sûr, les délais d'instruction. Ce premier élément ne relève que d'une question de patience. Le plus contraignant réside dans l'agrément que ledit architecte doit donner aux travaux projetés. Il faut donc être vigilant sur les points suivants :

- l'intégration du projet dans le voisinage et notamment si celui-ci est situé dans le proche voisinage du château ;
- la forme architecturale, les coloris, les types de matériaux employés ;
- les dimensionnements ;
- la création ou le maintien de haies, arbres, espaces verts, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il est important de rappeler que l'objectif de ce classement n'a d'autre intérêt que de garder un caractère villageois à notre bourg en conservant au maximum son identité.

Par ailleurs, vous pouvez vous adresser aussi au CAUE du Rhône (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) qui se tient à votre disposition pour toute aide à la préparation d'un dossier d'urbanisme. (Tél. 04 72 07 44 55)

Le 14 septembre, plusieurs élus et fonctionnaire se sont déplacés dans le secteur des Balmes à la réunion de quartier, à laquelle les administrés avaient été conviés. Le dialogue fut très intéressant et très enrichissant pour tous les présents. Si nous avons pu répondre rapidement à un certain nombre de questions, d'autres feront l'objet de rendez-vous particuliers pour être traitées sur le plan technique dans la concertation, qu'il s'agisse de projets publics ou privés. Ce genre de réunion démontre bien l'importance d'un dialogue avec la population, chaque partie apportant d'une part, sa connaissance du terrain et d'autre part, sa pratique des principes de légalité. Dans le bulletin du mois de décembre, vous trouverez un résumé précis de cette rencontre. Mais d'ores et déjà, nous allons programmer d'autres rendez-vous pour qu'aucun quartier ne soit oublié.

Pour en terminer avec ce mot, je vous informe que la MIC manque cruellement de bénévoles assurant l'encadrement et de jeunes adhérents pollionnois. Il est bien dommage, lorsqu'une structure existe, de trouver un local vide. Les personnes intéressées par ce challenge peuvent se faire connaître auprès de madame l'adjointe chargée de la jeunesse.

Cordialement.
Gilbert Marignier

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : Nancy PEFAURE, adjointe.

Dépôt légal : octobre 2002

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN

Le prochain bulletin paraissant fin décembre les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 15 novembre 2002. Merci.

CONSEIL MUNICIPAL

■ SÉANCE DU 30 MAI 2002

CONTRAT DE RIVIÈRE DE L'YZERON VIF 2002-2007

M. le Maire explique à l'assemblée que par délibération en date du 26 janvier 2001, le conseil municipal a donné un accord de principe sur le contenu du contrat de rivière et les opérations y figurant, et décidait d'adhérer au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières. Effectivement, depuis 1991 et la création du syndicat d'étude, un travail considérable a été engagé pour élaborer le contrat de rivière qui comprend 130 actions destinées à redonner une qualité acceptable à la rivière, à mieux maîtriser ses crues, à fournir la protection et le développement des milieux naturels. Le contrat de rivière est aussi un moyen de promouvoir les actions d'ouverture de cet espace au public, en assurant une fréquentation adaptée et maîtrisée, tout en proposant des modes de gestion appropriés. Lors de la réunion du 4 avril 2002, le Comité de Rivière de l'Yzeron a donné un avis favorable au dossier définitif du contrat de rivière et aux projets qu'il contient.

Afin que ce dossier puisse être présenté au Comité National d'Agrément (CNA), il est demandé au conseil municipal de réaffirmer son engagement de participer au contrat de rivière et de mettre en œuvre dans le délai imparti les opérations qu'il contient. La commune de Pollionnay se réserve toutefois le droit de modifier certains éléments techniques de réalisation des opérations A11 et A12. En effet, une étude complémentaire en cours tend à mettre en évidence des solutions plus réalistes, qui pourraient être retenues, mais qui ne remettront pas en cause la finalité et les objectifs prévus.

Il est rappelé que les actions inscrites concernent la mise en séparatif du réseau du centre bourg et le raccordement au réseau COURLY. Deux autres actions restent à finaliser : Valency/Larny et la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'eaux usées. M. Chêne, conseiller municipal, demande la saisie du président du SAGYRC, afin que les propriétaires de parcelles concernés par tous les aménagements prévus au contrat de rivière soient consultés, écoutés et considérés. M. Rageade demande s'il y a une remise en cause de la suppression de la station d'épuration. M. Raquin, adjoint, répond par la négative : la station sera supprimée. L'étude en cours porte sur une solution par refoulement, plutôt que par construction d'un gravitaire.

Voté à l'unanimité

SIVUREEN : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Élisabeth Gallone, afin d'améliorer le suivi social, remplace le délégué titulaire en charge de ce secteur, M. Alain Perraud. M. Alain Perraud a donné son accord pour ce changement.

APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir l'approuver, dire que ce document sera annexé au Plan d'Occupation des Sols de la commune, que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123.10 et R 123.12 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux, que ledit plan approuvé est tenu à disposition du public à la mairie de Pollionnay aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et que la présente délibération sera exécutée après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

M. Raquin, adjoint, rappelle que ce plan est calqué sur le POS actuel. Lorsque le POS sera révisé, le plan de zonage le sera forcément. Les critères de choix pour définir les zones sont : la densité de la population, l'étude des sols et les surfaces disponibles autour des habitations. M. Lhotte s'informe du planning et du coût : M. Raquin, adjoint, indique que les deux premières tranches, dont il a été question lors du vote du contrat de rivière, débiteront normalement en 2002. Quant au coût de toutes les opérations (2 200 000 €) il semble avoir été surestimé.

Voté à l'unanimité

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 16^e et 17^e TRANCHES : DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. Marquier, adjoint, indique à l'assemblée que par délibérations en date du 30 mai 2002, le conseil municipal s'est engagé à réaliser les travaux d'assainissement prévus dans le contrat de rivière de l'Yzeron Vif 2002-2007. Il s'agit de la mise en séparatif du réseau du centre bourg et du raccordement au réseau COURLY, afin de supprimer la station d'épuration qui n'est plus aux normes. En raison de l'importance des travaux à exécuter, la commune doit solliciter des subventions auprès des organismes compétents, tels que l'Agence de l'Eau, le Département du Rhône et la Région Rhône Alpes. Pour le raccordement, on peut escompter des aides à hauteur de 60 % et pour la mise en séparatif à hauteur de 70 %.

Voté à l'unanimité

IMPUTATION EN INVESTISSEMENT DE BIENS D'UNE VALEUR INFÉRIEURE A 500 € TTC

D'un lecteur DVD et d'un magnétoscope pour l'école, de 4 vitrines extérieures pour l'affichage des documents administratifs, de chaises pour le restaurant scolaire, d'une imprimante pour la mairie et d'un extincteur.

Mme Roux, conseillère municipale, regrette que la commission "communication" n'ait pas été consultée pour les panneaux d'affichage. M. Chêne, conseiller municipal, considère que trop d'investissements sont faits pour l'école. Mme Gallone et M. Marquier, adjoints, rappellent que tous ces investissements ont été prévus au budget et votés, et que les crédits ouverts seront respectés.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS

M. Raquin, adjoint, indique que des devis sont en attente pour le câblage des bâtiments publics suivants : école ; médiathèque et mairie, pour un accès à ERASME. Le Département finance 50 % de la dépense.

M. Chêne, conseiller municipal, fait part de ses craintes, quant au budget de la CCVL et aux embauches qui sont faites, notamment dans le secteur informatique. M. le Maire indique qu'aucun recrutement d'informaticien n'est prévu et que le budget est normalement administré, car il a été voté en équilibre. M. Chêne, conseiller municipal, insiste sur le taux de la TPU (14,36 %) qui lui semble trop élevé par rapport à celui de la COURLY.

M. Raquin, adjoint, indique qu'à la CCVL, les prévisions en matière de voirie (qui feront également l'objet d'un questionnaire) sont difficiles à faire sur plusieurs années. Il pense qu'il faut également s'interroger sur l'influence et le rôle de l'intercommunalité sur la politique communale.

■ SÉANCE DU 27 JUIN 2002

M. le Maire informe l'assemblée que le dossier n° 3 est retiré de l'ordre du jour. Il s'agissait de fixer la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Un décret paru début 2002 fixe son montant pour les communes de moins de 2 000 habitants à 153 €, alors que la commune percevait actuellement 245,25 €, suite à une convention signée entre le SYDER et EDF en 1993. Il ne paraît donc pas judicieux de pénaliser la commune financièrement en délibérant sur l'application du décret ci-dessus évoqué.

ADHÉSION AU SYDER

M. le Maire explique à l'assemblée que le SYDER (Syndicat Départemental d'Électricité du Rhône) exerce en lieu et place de ses adhérents des compétences élar-

gies dans le domaine de la distribution d'énergie électrique et des compétences optionnelles, notamment en matière d'éclairage public, de distribution de gaz et de chaleur. A ce jour, la commune de Pollionnay est membre du Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Grande Banlieue Périphérique (SIEGBP) à qui elle a transféré la compétence de distribution publique d'électricité et le pouvoir concédant y afférent. Ce syndicat adhère au SYDER auquel il a transféré à son tour cette compétence.

A la demande de l'Etat, la disparition des syndicats intermédiaires est programmée et il est demandé à la commune d'adhérer directement au SYDER.

Il a été demandé au SYDER de :

- retirer les courriers notifiant aux communes l'arrêt des travaux et dossiers en cours pour cause de délibération non prise, d'autant que le syndicat intermédiaire n'est pas encore dissout et que l'arrêt des travaux et dossiers est parfaitement illégal ;
- préciser les futurs statuts ;
- clarifier le statut de propriété des réseaux ;
- clarifier le mode de financement des travaux ;
- fournir une projection financière des contributions des communes et des abattements accordés par le SYDER sur 10 à 15 ans ;
- laisser le choix aux communes de moins de 2 000 habitants de reverser ou non au SYDER le montant de leur taxe municipale ;
- établir un état des lieux (patrimoine physique, qualitatif et financier) ;
- associer les communes aux décisions.

Il est donc proposé au conseil municipal de dire qu'il ne dispose pas, à ce jour, d'éléments suffisants pour adhérer au SYDER et de demander aux représentants du SYDER de bien vouloir apporter une réponse à l'ensemble des éléments ci-dessus mentionnés.

M. le Maire précise qu'une réunion a eu lieu le 22 mai dernier avec le président et le directeur de ce syndicat, à l'occasion de laquelle toutes ces questions ont été posées. Elles restent sans réponse à ce jour. Cette délibération permettra donc de saisir officiellement le syndicat. L'inconnue de ce dossier reste le coût du retrait du SIERLY du SYDER et c'est pour cela que les arrêtés de dissolution des syndicats intermédiaires n'ont toujours pas été signés. M. Carret, conseiller municipal, rappelle qu'il faut également prendre en compte l'ouverture du marché en matière d'électricité et le fait qu'EDF va ainsi perdre son monopole. M. le Maire ajoute que les élus de tous les départements sont confrontés à ce problème, qui n'est pas spécifique au Rhône. M. Chêne, conseiller municipal, approuve la prise de cette délibération et insiste également sur l'importance du retrait du SIERLY du SYDER pour des raisons politiques et financières. De plus, il rappelle que les réseaux moyenne tension appartiennent à la commune.

Voté à l'unanimité

VIE MUNICIPALE

MODIFICATION DU BUREAU DE VOTE

Pour les futurs scrutins, le lieu de l'unique bureau de vote sera en mairie, dans la salle du conseil municipal. En effet, l'accès aux personnes à mobilité réduite ne pose plus de problèmes. De plus, il sera beaucoup plus pratique d'organiser les élections à la mairie plutôt qu'à la salle des associations. Enfin, il paraît plus opportun d'accomplir son devoir de citoyen à la mairie plutôt que dans n'importe quel autre bâtiment public.

Voté à l'unanimité

MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX

M. Marquier, adjoint, rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 17 juillet 2001 les tarifs municipaux ont été modifiés et transposés en euros. Il est proposé de les modifier à nouveau à compter du 1^{er} juillet 2002 (voir tableau ci-après)

			Prix Euros 01/01/02	Prix Euros 01/07/02
Salle des Fêtes				
Habitants de Pollionnay	1/2 journée	Assoc.	80	82
		Partic.	240	246
		Entreprise	280	287
	Journée	Assoc.	160	164
		Partic.	400	410
		Entreprise	480	492
	Week end	Assoc.	280	287
		Partic.	480	492
		Entreprise	640	656
Habitants de la CCVL	1/2 journée	Assoc.	160	164
		Partic.	320	328
		Entreprise	360	369
	Journée	Assoc.	240	246
		Partic.	480	492
		Entreprise	560	574
	Week end	Assoc.	360	369
		Partic.	480	492
		Entreprise	720	738
Autres	1/2 journée	Assoc.	240	246
		Partic.	400	410
		Entreprise	440	451
	Journée	Assoc.	320	328
		Partic.	560	574
		Entreprise	640	656
	Week end	Assoc.	440	451
		Partic.	640	656
		Entreprise	800	820

			Prix Euros 01/01/02	Prix Euros 01/07/02
Photocopies		Assoc.	0,1	0,1
		Doc admin.	0,15	0,15
		Autres	0,3	0,31
Plans cadastraux		Collectivités	2	2
		Autres	2,5	2,5
Monographie préinventaire			8	8,2
Pont bascule		0 à 2 T	3	3,08
		2 T et +	5	5,13
Lavage VTT			1	1
Droit place		le mètre lin.	0,5	0,51
Concessions	2 m ²	15 ans	80	82
		30 ans	160	164
	4 m ²	15 ans	80	82
		30 ans	320	328
Droit de terrasse		le m ²	1	1,03
Fiches sentiers	Commerçants	fiche	0,6	0,62
		étui	0,3	0,31
	public	fiche + étui	1,5	1,54
		4 fiches + étui	4,5	4,61
Vacations		l'heure	8	8,20
Raccordements égoût	Administrés	Villa	1220	1250,50
		de 3 à 10 log	855	876,38
		11 et + log	610	625,25
CLSH Périscolaire	par prestation		1,5	1,54
Droit licence (débits de boissons)		3 ^e catégorie	1,5	1,54
Vacations funéraires		Pose bracelet	4,5	4,61
		fermeture de cercueil	8	8,2

Voté à l'unanimité

INTERVENANTS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - ANNÉE SCOLAIRE 2002/2003

Mme Gallone, adjointe, informe l'assemblée que pour cette année scolaire, les activités périscolaires suivantes peuvent être proposées aux élèves de l'école Michel Serres :

- gymnastique, à raison de 2 heures par semaine ;
- tennis de table, à raison de 1 heure par semaine ;
- arts plastiques, à raison de 1 heure par semaine ;
- Terre et modelage, à raison de 1 heure par semaine.

Les intervenants, avec lesquels la commune signera un contrat de travail seront recrutés du 1^{er} octobre 2002

VIE MUNICIPALE

au 15 juin 2003. Il leur sera payé une demi-heure de préparation pédagogique et/ou de déplacement pour chaque heure de cours effectuée et 10% de congés payés en fin de contrat. Le taux horaire est fixé à 14,41 €.

Voté à l'unanimité

INTERVENANT EXTÉRIEUR DE MUSIQUE EN TEMPS SCOLAIRE - ANNÉE SCOLAIRE 2002/2003

Dans le cadre d'un projet pédagogique établi en concertation avec les enseignants et approuvé par l'Inspection Académique de la circonscription, la commune est amenée à rémunérer un intervenant de musique qui intervient en temps scolaire, à raison de 4 heures par semaine.

Il est proposé de baser sa rémunération sur le 1^{er} échelon du grade de professeur d'enseignement artistique hors classe de la Fonction Publique Territoriale. Il lui sera versé 10% de congés payés en fin de contrat. Il sera recruté du 1^{er} octobre 2002 au 30 juin 2003.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS

M. Brottet, adjoint, indique qu'il a assisté en compagnie de D. Banks, conseillère municipale, à une réunion d'ALCALY le 17 juin dernier. L'association représente un bassin de vie de 280 000 habitants, 1600 élus y adhèrent, 200 communes et 4 départements sont concernés. Une consultation de cabinets d'avocats a débuté car il y aura certainement un contentieux. Des contacts sont pris avec le nouveau gouvernement.

M. le Maire donne des précisions sur le taux de la TPU, suite à l'intervention de M. Chêne, conseiller municipal le 30 mai dernier. La TPU sera lissée sur 6 ans sur l'ensemble des communes et le taux sera

alors de 14,36%. Il faut savoir que les neuf communes de la CCVL avaient des taux disparates (entre 9,39% et 19,51%) et qu'une juste moyenne a été trouvée. M. Chêne, conseiller municipal, rappelle qu'il a voulu insister sur la différence avec le taux du Grand Lyon, beaucoup plus attractif pour les entreprises.

M. le Maire informe du rejet par le Tribunal Administratif de la requête des époux Reynard visant à annuler le droit de préemption de la commune pour l'acquisition de la maison Burel. La partie adverse a deux mois pour faire appel.

Il est donné lecture des décisions du maire du deuxième trimestre 2002 :

- n° 2002/01 : défense de la commune dans une instance administrative (affaire CRIQ) ;
- n° 2002/02 : suppression de la régie de recettes des activités périscolaires ;
- n° 2002/03 : modification de la régie de recettes pour le CLSH ;
- n° 2002/04 : choix d'un prestataire pour la maîtrise d'œuvre de travaux d'assainissement (centre bourg et raccordement COURLY) ;
- n° 2002/05 : choix d'un prestataire pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement d'un passage sécurisé dans le centre bourg sous la maison Burel.

Le maire,
Gilbert Marignier

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi :	8 h 30 - 12 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00
Jeudi :	8 h 30 - 12 h 00
Samedi :	9 h 00 - 12 h 00

L'ASSISTANTE SOCIALE MME MAURE

sera présente en salle des Associations
le 1^{er} mercredi de chaque mois
sur rendez-vous de 10 h à 12 h.

Pour les rendez-vous appeler
la MDR à Vaugneray
Tél. 04 78 45 78 20



NOUVEAU
TRAITEMENT TOUTS SUPPORTS NUMÉRIQUES
NOUS CONSULTER
103-105 AV. EDOUARD MILLAUD
69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 04 89
Fax : 04 78 44 80 00

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER
Votre spécialiste :
ROGER BRIARD
Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

VIE MUNICIPALE

JOUR DE RENTRÉE À LA CAMPAGNE

Livrée aux bons soins du personnel communal – merci à tous ! – notre école a fait sa grande toilette d'été : ménage, déménagements et réaménagements divers, petites réparations... sans oublier la visite d'un artisan venu rafraîchir la peinture au bandeau des toits. Bref ! Tout était prêt pour recevoir les 147 enfants inscrits en cette rentrée 2002.

Les enseignants ont accueilli les braves avec toute l'attention voulue, M. le Maire et son premier adjoint soutenant l'ensemble de la troupe !

Joie de se retrouver entre copains, petite pensée vers les "anciens", ambiance bientôt studieuse chez les grands, regards attentifs des plus petits, larmes d'une toute petite fille vite réconfortée par la maîtresse.

Le tableau est en place. Deux nouvelles ont fait leur rentrée ce mardi 3 septembre : Mmes Pagerey et Battesti, enseignantes auxquelles nous souhaitons une bonne scolarité dans nos murs. Saluons au passage le travail assidu et de qualité de Mme Béranger et de M. Mazard, partis vers d'autres classes.

Avant de refermer le cahier d'appel, quelques chiffres : 147 enfants dont :

- 26 enfants en Mat 1
- 26 enfants en Mat 2
- 26 enfants en CP
- 23 enfants en CE1/CE 2
- 24 enfants en CE2/CM1
- 22 enfants en CM2

et

- 7 enseignants
- 2 ATSEM
- entretien et tâches autour des enfants : 3 personnes
- notre nouvelle cuisinière Evelyne (Expresself)

**Bienvenue aux nouveaux
et bonne année scolaire à tous !**

Elisabeth Gallone

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François/Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23



DANIEL SOULIER ELECTRICITÉ

23, chemin de la Rivière
69290 GREZIEU LA VARENNE
TÉL. 04 78 57 18 64
Portable 06 07 03 32 11
Fax : 04 78 57 02 32



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - **69290 POLLIONNAY** (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

VIE MUNICIPALE



LIRE EN FÊTE
19 ET 20 OCTOBRE :
MILLE ET UNE SUCRERIES

Lire en fête sera bientôt là !

La fête du livre va célébrer, partout en France, les 18, 19, 20 octobre, le monde de la lecture et de l'écrit.

Les 19 et 20 octobre à Pollionnay, ce sont le sucre et la gourmandise qui seront à l'honneur à travers les livres de la médiathèque lors d'une animation "mille et une sucreries".

AU PROGRAMME

SAMEDI 19 OCTOBRE

- A partir de 14 h, place du square (repli à la salle des fêtes par mauvais temps)
 - démonstration, exposition, vente de produits locaux ;
 - jeux gloutons pour tous ;
 - un concours pour tester ses connaissances avec des livres à gagner ;
 - vente de livres.

- 17 h à la médiathèque

Dégustation de lectures à voix haute par Gilles Garlet

DIMANCHE 20 OCTOBRE

12 h : Résultat du concours et remise des lots.

Quelques rappels en cette période de rentrée :

La médiathèque est un service public ouvert à tous, animée par une vingtaine de personnes (bénévoles et salarié) en lien avec la BDP du Rhône (Bibliothèque Départementale de Prêts).

Un large choix de documents pour les adultes et les enfants vous est proposé : livres, revues, disques compacts, vidéos et DVD. Un poste multimédia est à votre disposition pour la consultation de Cédéroms exclus du prêt.

La médiathèque est ouverte le mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h, jeudi de 16 h 30 à 19 h.

L'inscription est de 8 € par personne et par an. Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Bonne rentrée et bonne lecture à tous.

Delphine Bourrat

VIE MUNICIPALE

DÉPART D'ANNIE DANIERE

Extraits :

"Les cigales ayant bronzé tout l'été
Se trouvèrent fort dépourvues
Quand l'informatique fut venue.
Pas une seule fiche à tamponner
Rien qu'une souris à faire valser !
Elles allèrent chercher formation
Auprès de Charles le champion..."

...Au fil du temps et des années
La fourmi et les cigales
Ont su créer, foi d'animal,
Un lieu très convivial
Un lieu d'échanges et de culture
De rencontres et de lectures
Et que vous soyez petits ou grands
Chacun peut y trouver son roman.
Que faisiez vous aux temps chauds ?
Dit-elle à chaque emprunteuse
Vous chantiez, j'en suis fort aise
Et bien lisez maintenant."

Mis en mots et en musique par les cigales de l'équipe
de la médiathèque municipale.



C'est par ce sketch, parodie amicale, que l'équipe des bénévoles de la médiathèque concluait la réception organisée par la mairie le 28 mai 2002 pour le départ d'Annie Danière comme responsable de la médiathèque depuis 1991.

Annie Danière a exprimé son plaisir d'avoir contribué à l'évolution de cette bibliothèque. Plaisir partagé par les nombreux bénévoles d'hier et d'aujourd'hui qu'elle a accueillis et guidés avec humanité et gentillesse. Elle a pu, à cette occasion, souhaiter la bienvenue à Delphine Bourrat, nouvelle bibliothécaire à plein temps. Annie ne nous quitte pas complètement car de bénévole à mi-temps, la voilà bénévole à temps complet puisqu'avec Charles Danière, son époux, ils participent aux permanences avec l'équipe des cigales.

Marie-Ange Marchand

**Les inscriptions sur les listes
électorales pour pouvoir voter
en 2003 sont à faire en mairie
avant le 31 décembre 2002.**

YAMAHA
LYON

Alexis Motos
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

2 adresses :

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès

tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

Alexis Motos - Cap Motos

58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

Motos : 04 78 72 52 76 73/74

Atelier : 04 72 52 76 70

Pièces détachées : 04 72 52 76 75

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE

CREE
COPIE
IMPRIME

MAGASIN

Ouvert du mardi au samedi

50, av. Victor Hugo

69160 TASSIN

04 78 34 99 17

SIÈGE

Renseignements - Devis

4, impasse Berthelot

69160 TASSIN

04 78 34 89 18

Fax : 04 78 34 88 91

jacquespoixcom@wanadoo.fr

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE



QUESTIONS-RÉPONSES

■ Q'en est-il de la disposition des plaques de rue et autres panneaux d'information ou de signalisation ?

Cet acte de malveillance qui nuit à toute la population de Pollionnay rendant l'orientation difficile n'a pas trouvé son ou ses auteurs ni son mobile (économique, provocation, jeu,...)

Un travail de recensement et de budgétisation est en cours.

■ Pourquoi les employés municipaux tondent-ils à 13 h 30 devant ma maison et pourquoi dois-je attendre 14 h 30 pour le faire dans mon jardin ?

Un rappel a été fait dans le journal de Pollionnay de juin 2002 N° 79 p.9. Cet arrêté est applicable aux particuliers, pour des travaux occasionnels et selon des horaires précisés.

Les employés municipaux ont une charge de travail et des horaires définis qu'ils respectent le mieux possible en tenant compte des lieux à travailler. Leur passage est de 2 à 3 fois par an, selon les situations.

■ Puis-je donner à boire de l'eau du robinet à un nouveau-né ?

L'analyse de l'eau du robinet (nitrates, Ph, acidité, fleur bactériologique) est régulièrement faite par la DDASS. Un bulletin de sa qualité est transmis avec la facture par le SIDESOL (Syndicat Intercommunal de notre commune).

Un document annuel peut être consulté à la Mairie ainsi que les résultats les plus récents.

Il faut malgré tout être prudent sur la présence de plomb qui provient des canalisations ou branchements en plomb, si votre installation est ancienne. Il est alors conseillé par la DDASS de ne pas boire l'eau du robinet pour les femmes enceintes et les très jeunes enfants.

Christian Raquin



Boulangerie - Pâtisserie
CUISSON AU MAGASIN

Ingrid et Lionel Duquenoy

8, Grande Rue
69290 GREZIEU LA VARENNE
Tél./Fax : 04 78 57 00 58

"Le Bourg"
69290 POLLIONNAY
Tél./Fax : 04 78 48 15 65

INFOS MUNICIPALES

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ANNÉE 2002

Inscriptions obligatoires pour toutes ces manifestations.

Thème de la semaine nationale : Vivre ensemble nos différences.

LUNDI 14 OCTOBRE 2002

14 h 30 : Vaugneray, Chapelle de SAML (Maison de Santé) : Récital lyrique, extraits d'opéras par Perrine et Marianne.

14 h 30 : Messimy, espace jeunes : Loto.

MARDI 15 OCTOBRE 2002

14 h 30 : Charbonnières, salle Alpha : En voiture Mireille par le groupe "Les Agités du Vocal".

MERCREDI 16 OCTOBRE 2002

14 h 30 : Courzieu, salle polyvalente : "Brin d'amour", spectacle du club Loisirs et Amitié de Tassin animé par Christiane Bart.

JEUDI 17 OCTOBRE 2002

14 h 30 : Francheville, salle de l'Iris : Thé dansant.

VENDREDI 18 OCTOBRE 2002

de 9 h à 17 h : Tassin, rendez-vous au Centre Social, 29 avenue du 11 novembre.

Matin : – randonnées pédestres (une petite - 1 heure - et une grande - 3 heures) sur le plateau de Meginand organisées par le groupe Rando-Lune du Centre Social et le club "Le Lierre" de Grézieu-la-Varenne;

– pétanque.

Midi : repas tiré du sac.

Après-midi : – exposition d'objets en terre et de cartes postales réalisées à partir de dessins de l'atelier de dessin Visites et Animation à Domicile du Centre Social;

– conférence du Professeur Courpron de l'Hôpital A. Charial : "le vieillissement est différentiel".

14 h 30 : Conférence au cinéma le Lem, 62 avenue du 8 mai 1945

SAMEDI 19 OCTOBRE 2002

14 h 30 : Craponne, salle Rebuffat : Thé dansant.

Une animation aura lieu également à la Maison de Retraite "Jean Villard"

le mercredi 16 octobre à 14 h 30

avec la troupe "les Anshantés".

Un récital lyrique par Périne Madaeuf se déroulera à la maison de retraite "Les Aurélias".

Pour ce dernier, la date n'est pas fixée à ce jour. Se renseigner à la mairie.

Si une ou plusieurs de ces manifestations (gratuites) vous intéressent, il vous suffit de retourner à la mairie le bulletin d'inscription qui vous a été envoyé courant septembre.

Geneviève Beauquis

NOUVEAUTÉ TRANSPORT SCOLAIRE 2002-2003

Création d'un arrêt au Pont Rompu pour la desserte du collège de Craponne et du lycée de Charbonnières.

Les horaires de passage à cet arrêt sont les suivants :

- services lycée de Charbonnières :
matin 7 h 37 et 8 h 37, soir 17 h 28 et 18 h 28,
mercredi midi 13 h 28
- services collège de Craponne :
matin 7 h 30, soir 16 h 13 et 17 h 26,
mercredi midi 12 h 17.

AIAD

Une association au service de l'aide
à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin

69290 Craponne

Tél. 04 78 57 34 09

INFOS MUNICIPALES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU RHÔNE

Subdivision de Mornant - Vaugneray

Urbanisme 04 78 44 98 07 Fax 04 78 44 01 36

Horaires d'ouverture au public : visite et téléphone

le matin uniquement du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

Pour les questions relatives au domaine public (alignement et permissions de voirie), s'adresser au 04 78 44 98 00.



SYTRAL : L'OPTIBUS LE SERVICE PORTE À PORTE

Le développement de l'accessibilité du réseau des transports de l'agglomération lyonnaise constitue un axe fort de l'action de modernisation menée par le SYTRAL, autorité organisatrice des transports urbains.

Inscrites dans les orientations du Plan des Déplacements Urbains adopté en 1997 et dans le cadre du plan de mandat (2002-2007), ces opérations de mise en accessibilité s'articulent principalement autour de la création d'ascenseurs dans les stations de métro, de l'acquisition de matériel roulant à plancher bas intégral (Cristalis, bus Agora, tramway) et de la réalisation de petits aménagements de voirie des arrêts de bus.

Pour tous renseignements : 04 37 25 37 25 (de 6 h à 1 h du matin).

Pour les personnes ne pouvant pas utiliser le réseau régulier, le SYTRAL développe un service spécifique, OPTIBUS. Dédié aux personnes à mobilité réduite et à celles présentant un handicap moteur ou visuel, ce service, de porte à porte, fonctionne 7 jours sur 7.

Bernard Rivalta

P.S. : LE SYTRAL : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

21, boulevard Vivier Merle BP 3044

69399 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 72 84 58 00 - Fax 04 78 53 12 84

PRIX DU PATRIMOINE



Prix du Patrimoine

Attribué chaque année par le Conseil Général du Rhône depuis 1984, ce prix est destiné à encourager et récompenser les initiatives privées ou publiques visant à sauvegarder le patrimoine artistique et historique local du département du Rhône.

Communes rurales du département (hors Communauté Urbaine de Lyon ou comptant moins de 5 000 habitants dans la Communauté Urbaine de Lyon), particuliers et associations dont le patrimoine restauré est situé sur le territoire des communes. Si vous avez finalisé dans l'année (ou au cours de celle précédant l'édition du prix), la restauration d'un élément de votre patrimoine culturel.

Vous pouvez concourir au Prix du Patrimoine 2002 du Conseil Général du Rhône.

Appel à candidature

Date de clôture des dossiers de candidature 31 décembre 2002

Service culture et tourisme - Cellule Patrimoine du Conseil Général du Rhône

Tél. : 04 72 61 77 35

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES

QUALIFICATIONS : PGN, PGP, QUALIBAT

04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay



FOIRE DE POLLIONNAY

Depuis quelques jours déjà, le temps était franchement mauvais : de la pluie et encore de la pluie... Sans compter une température capricieuse et hors saison.

Nous attendions, mais nous appréhendions ce 1^{er} septembre... et bien non ! Le temps ne fut pas mauvais, il fut tout simplement désagréable : pas de pluie, mais une menace constante ; pas vraiment froid, mais frigorifiant. Les exposants comme d'habitude sont arrivés très tôt, mais sans conviction. Pas de mauvaise humeur, mais peu d'enthousiasme. Enfin, ils sont venus et nous étions là pour les accueillir ; alors, ne nous plaignons pas.

"La Foire", notre foire a encore été une réussite.

Les exposants, presque tous des fidèles, étaient aussi nombreux qu'en 2001. Les expositions, pour la plupart nouvelles, très attractives, furent appréciées par beaucoup, tout au long de cette journée. Citons :

- "L'exposition d'oiseaux", salle municipale, a conquis les visiteurs. Cette exposition a été préparée et réalisée par la société Sérénophile Lyonnaise, créée en 1992, qui regroupe actuellement une cinquantaine



d'éleveurs amateurs de Lyon et ses environs. Le public s'est attardé longuement autour de la grande volière centrale où s'ébattaient bruyamment de grosses perruches, d'origine australienne, aux couleurs flamboyantes ; tout autour étaient présentés différents oiseaux plus petits (exotiques, canaris), plus charmeurs par leur plumage et leurs chants. Léo, le mainate n'était pas le moins entouré et sut faire étalage de son répertoire.

- "Pollionnay a des talents" exposition d'artistes amateurs de Pollionnay, présentée à la Maison de la Rencontre, montrant la diversité des talents artistiques de certains d'entre nous.
- "Les anciens moulins du pays lyonnais" réalisée par l'Araire et présentée à la Médiathèque, ainsi que les personnages des BD, grandeur nature, qui nous accueillent.
- "Le mur d'escalade" du CPEA (Centre Pilote d'Escalade et d'Alpinisme) de Vaulx en Velin, a accueilli toute la journée les Patrick Edlinger en herbe et les Catherine Destivelle de demain.
- "La Remise", siège de l'association Geneviève Dumont, dont le but est la promotion de l'art contemporain, présentait les œuvres d'une jeune plasticienne, Sylvie Sauvageon.



- Salle des Associations : notre ami "Paul" les doigts d'or avait fabriqué quelques jeux en bois : jeux d'éveil, puzzles, labyrinthes. La salle a été investie par plus de 300 enfants (mais pas ensemble, rassurez-vous) pour leur plus grand plaisir et celui de leurs parents.
- "Le vide grenier" qui a fait le plein (c'est maintenant une habitude) et qui permet à chacun de stocker dans son grenier ce qu'un autre ne veut plus dans le sien... (c'est une boutade !)
- enfin et surtout "la batteuse", le spectacle est toujours émouvant, certains en le regardant retrouvent quelques souvenirs de jeunesse... il faut remercier tous ceux et celles qui se sont "activés" ce jour-là et aussi ceux qui, dans la discrétion, l'ont préparée. La



fête de la moisson, concoctée de longue date, s'est dissoute dans les pluies d'été, mais la moisson "à l'ancienne" a quand même eu lieu.

- "L'Étoile de St Clément les Places" la batterie-fanfare a animé musicalement la matinée et en particulier le défilé d'ouverture, emmené par notre président, M. le Maire, les élus, les maires et les élus des communes avoisinantes que nous remercions vivement de leur amicale présence, ainsi que M. Georges Barriol, Vice-Président du Conseil Général, d'une fidélité sans faille. Suivaient les classes en 3, organisateurs de la vogue et du bal du samedi soir. Ils étaient peu nombreux, mais que leur chapeau était amusant.

Dans la foulée un remerciement général à tous les bénévoles qui ont œuvré, avant, pendant et après, à la réussite de notre foire.

Est-ce le temps maussade ? La concurrence de la manifestation du parc de Lacroix-Laval ? il semblerait que le public soit venu un peu (un tout petit peu) moins nombreux.

Cette foire restera quand même un bon cru.

Alors vive la 24^e.

Pour le bureau : Étienne Brochet



CALENDRIER DES FÊTES 2002

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Club du Tilleul	dimanche 20 octobre	12 h 00	Repas	Salle municipale
Boule des pins	samedi 9 novembre	Après-midi	Concours	Stade
Sapeurs Pompiers	dimanche 10 novembre	20 h 30	Soirée choucroute	Salle municipale
Anciens Combattants	lundi 11 novembre	11 h 00	Cérémonie	Salle municipale
Anciens Combattants	samedi 16 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle municipale
Société de chasse	samedi 23 novembre	20 h 00	Repas	Salle municipale
Sapeurs Pompiers	samedi 30 novembre	12 h 00	Sainte Barbe	Local des Pompiers
Municipalité	jeudi 5 décembre	12 h 00	Repas de Noël des Anciens	Salle municipale
Municipalité et associations	dimanche 8 décembre	18 h 00	Illuminations animations	Tout le village
Sou des Ecoles	dimanche 15 décembre	14 h 30	Fête de Noël	Salle municipale
Club du Tilleul	jeudi 19 décembre	12 h 00	Repas de Noël	Salle municipale



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

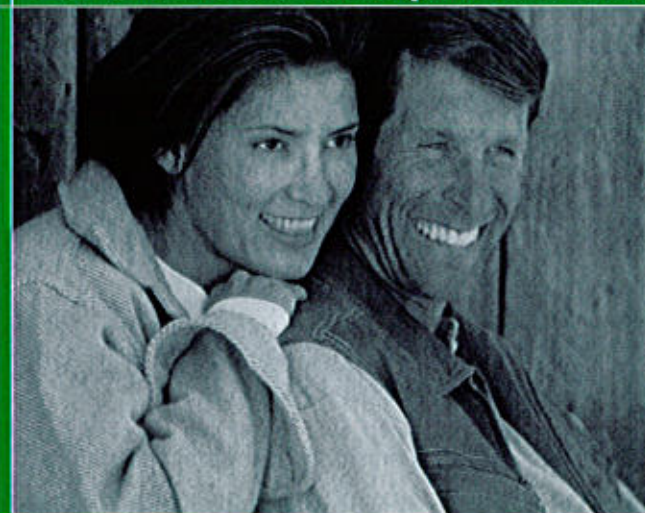
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

Ce sont nos clients qui le disent !



**"Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie"**

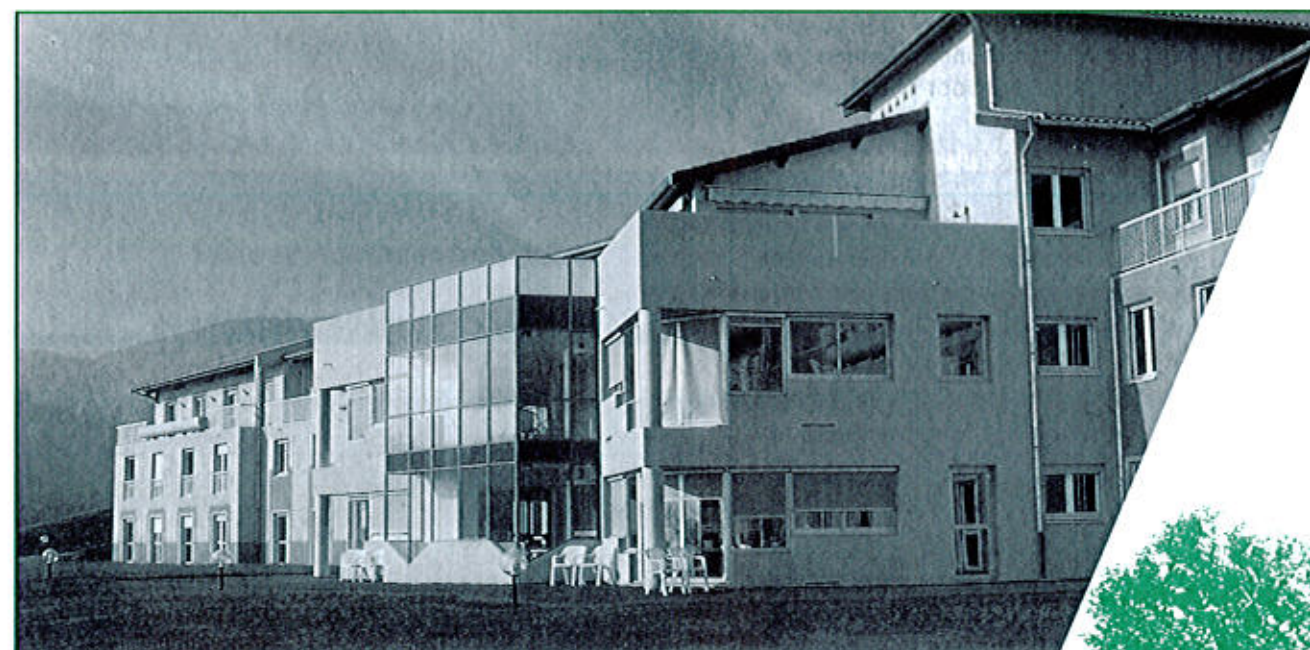
www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



PEUGEOT



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée
par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

VIE ASSOCIATIVE

2001-2002 : UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE POUR LE SOU DES ÉCOLES



De grands moments : La fête de Noël avec le beau spectacle de marionnettes présenté par Louis Do et sa complice et le magnifique marché de Noël préparé par les enfants grâce aux enseignants.

En mai : La grande fête du cirque. On se croirait au moins chez Pinder où nous avons pu apprécier la qualité du travail fourni par toute l'école.

En juin : La fête de l'enfance, malgré sa date tardive et le temps incertain nous a permis de passer une fin d'après midi et d'année scolaire fort sympathiques.

De petits moments de tristesse pour le bureau qui s'est parfois senti un peu seul pour préparer les fêtes. Oublions les tout de suite et pensons à la joie des enfants lors de la sortie au cirque Pinder, à la possibilité de leur offrir encore des émotions avec le théâtre, les musées et bien d'autres idées de notre dynamique équipe enseignante qui par son changement est une source toujours renouvelée et nous l'en remercions encore ! Le but de notre association est de permettre à tous les enfants de l'école de partager des émotions, des expériences et les ouvrir au monde, ceci grâce aux bénéfices des fêtes organisées. Pour qu'elles soient le plus réussies possible, votre participation, vos idées, votre aide ponctuelle sont les bienvenues, car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons avoir des projets intéressants.

Le Sou a 50 ans cette année, si des anciens ont des idées pour les fêtes, faites signe.

Le bureau du Sou,
Laurence Josserand.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY A FAIT LA FOIRE...

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles ainsi que les organisateurs de la foire pour le bon déroulement de cette journée.

Ils remercient bien sûr, toutes les personnes venues les aider au stand musique "débutants en gaufres."

Gaufres très réussies, grâce au savoir-faire de Blandine et Georges Monthieux. De la composition de la recette à la mise en route, le jour "J", ils nous ont très gentiment soutenus par leurs conseils et leur présence.

Les bénéfices réalisés seront intégralement investis l'année prochaine pour les élèves de l'école de musique.

Infos

Le Djembé est présent sous forme de stages (à partir de 9 ans) :

- 19 et 20 octobre 2002
- 16 et 17 novembre 2002
- 7 et 8 décembre 2002

Tarif : 50 € le week-end

Pour tous renseignements concernant ces stages ou l'École de Musique, appeler aux heures de repas : 12 h à 13 h et 19 h à 20 h au 04 78 48 14 20

Pour Le bureau :
Claire Marchaud - Marie-Ange Marchand

RAPPEL CONCOURS PHOTOS



Sur le bulletin de juin, nous avons informé sur le concours photos ayant pour thème "les arbres de notre commune".

A ce jour, nous n'avons pas eu beaucoup de retour. Nous comptons sur vous pour les mois à venir. Le règlement paru sur le bulletin de juin est disponible en mairie ou à la médiathèque, mais si vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

La commission Environnement - N. Pefaura

VIE ASSOCIATIVE

LA MAISON DE LA RENCONTRE

Le Bénin, par le père Michel Iriquin, des missions africaines

Samedi 8 juin 2002, Monique Eono a proposé de nous évader à la découverte du Bénin (ancien Dahomey). Elle fit une brève lecture géographique et climatique d'abord, historique et économique ensuite et termina sa présentation par la situation sociale et sanitaire de ce pays.

Pour comprendre ces deux derniers sujets, elle nous présenta le père Michel Iriquin des "Missions Africaines", qui avait promis à Monique de venir nous parler du Bénin, avant d'y repartir. Nous sommes nombreux à la remercier pour l'organisation de cette rencontre.

Les promesses, Père Michel Iriquin ne se contente pas de les formuler, il les honore et toutes les personnes présentes cette après-midi n'en douteront jamais.



L'homme là, y connaît manière

C'est de cette "manière", que les Baribas, ethnie du nord du Bénin décrivent Michel et c'est ainsi qu'il souhaite être nommé.

Un fort et grand bel homme qui ne mâche pas ses mots rayonnant d'accents basques et ou baribas.

Fort : à bien des égards, par ses actes, son cœur et son âme aussi. Peut-être un peu le tour de taille !

Grand : par sa foi, son courage, sa détermination.

Beau : par cette alchimie si rare et si simple : être un exemple, à chaque instant de la vie, découvrir et offrir ce qu'il y a de meilleur et de bon en nous.

Les commentaires de ses diapositives sont édifiants :

Michel est un guide, humain et spirituel : "les deux sont indissociables, nous dit-il, aujourd'hui, j'en suis intimement convaincu". Il poursuit : "Respectons les hommes et leurs cultures avant tout". Il souhaite que soit répété ce message. "Il faut que les gouvernements cessent de puiser les ressources de l'Afrique et revendent les produits finis à des coûts exagérés. Toutes les richesses ne sont pas redistribuées à toutes les populations pauvres".

Les grands sourires des apprentis, maçons, menuisiers, puisatiers devant les bâtiments rénovés voire neufs du centre de formation et du collège de la mission suscitent quelques lueurs d'espoirs. En quelques photos nous réalisons les progrès énormes et les travaux titanesques entrepris.

Michel s'est fixé comme l'un de ses nombreux objectifs qu'une pérennité s'instaure, sa mission d'un hectare clos est auto-suffisante. Les matériaux avec ce qu'ils possèdent (peu) ou plantent... ?...

Michel récupère énormément de matériaux inutilisés ou jetés, lorsqu'il rentre en France, des amis l'aident également.

Le Pollionnay

Fabrice et Nathalie BATAILLE

BAR - TABAC - PRESSE
EPICERIE - SNACK

Tél. 04 78 48 18 39



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

PEUGEOT

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

VIE ASSOCIATIVE

L'objectif est que les jeunes collégiens et apprentis instruits, formés iront porter le savoir et savoir faire à d'autres.

Élus et récompensés par leurs pairs ces jeunes portent le costume traditionnel pour cet événement que toute la communauté aura choisi et taillé dans le même tissu. Il illustre l'adage Baribas :

"Porte la charge jusqu'au genou, je l'aiderai à la porter jusqu'à la tête"

Comme tous les 1^{er} et 3^e dimanche du mois à 10 h, il y a des gens extraordinaires à la Maison de la Rencontre de Pollionnay. Cette fois-ci, il y en avait une de plus et c'était un samedi après-midi.

Venez nous rencontrer lors des "dimanches-café". La Maison de la Rencontre vous accueille avec plaisir le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois de 10 h à 12 h

Pour le bureau, Marie-Ange Marchand

Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre... ?

Pollionnay a des talents - tel était le thème choisi par la Maison de la Rencontre pour sa participation à la foire du 1^{er} septembre 2002.

Nous avons à peine le temps de ranger les valises que la vie associative nous reprend et nous voici en préparation de la foire.

Heureusement, toujours les mêmes bénévoles dévoués pour mettre en place l'exposition que nous avons prévu pour cette foire. Un grand merci à vous.

24 artistes amateurs de Pollionnay ont accepté de nous confier, chacun, trois de leurs œuvres. Ainsi, nous avons pu laisser flâner notre regard sur des aquarelles, des peintures à l'huile, des broderies, des abécédaires, des tableaux au point de croix, de la peinture sur porcelaine, du crochet d'art, le travail du bois, des collages en cartes postales et en tableaux, des patchworks, du dessin au crayon, des sculptures en

béton cellulaire, en terre, des céramiques et un travail passionnant sur les icônes.

Un grand bravo à ces talentueux amateurs. La Maison de la Rencontre a été ravie de permettre à tous ses visiteurs d'admirer le résultat des nombreuses heures consacrées à leur passion.

Pour le C.A., Stanis Brochet

La Maison de la Rencontre est une association à but non lucratif

Toute manifestation proposée dans son local s'organise et se déroule bénévolement.

Pour toute demande de prêt de ce local (hors des activités propres à la Maison de la Rencontre) une demande doit être faite par l'intermédiaire de la mairie ou bureau de l'association.

L'assemblée générale de la Maison de la Rencontre aura lieu le dimanche 17 novembre 2002 à 10 h 30 dans ses locaux.

Vous êtes tous cordialement invités.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes
maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91

Mr. Bricolage

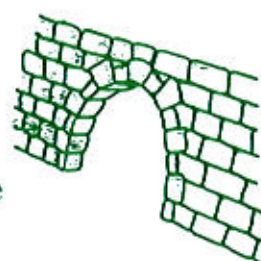
2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



VIE ASSOCIATIVE



CLUB HIPPIQUE DE POLLIONNAY

Excellents résultats en pony-games, CSO et dressage

Le club hippique de Pollionnay, la Randonnée termine la saison 2001-2002 par d'excellents résultats en pony-games, concours de Sauts d'Obstacles (CSO) et dressage confirmant son dynamisme.

Pony-Games : l'ivresse de la victoire

Deux équipes du Club dans les catégories A3 et BCD3 ont donc remporté la finale du Challenge Rhône-Alpes de pony-games organisé par cinq clubs de la région. En MG3, le club hippique de Pollionnay emporte la 2^e place et occupe également la 5^e en BCD3. Pour une 1^{re} année en compétition, ces résultats sont très encourageants ! Bravo aux équipes et aux parents, très actifs dans l'organisation de ces concours qui ont su créer une ambiance digne des plus grands championnats !

CSO : Toujours plus haut !

Au Hunter de Bourg en Bresse en mars, Frédéric de Villeneuve (4^e catégorie) sur Étoile de Mussy se classe à la 3^e place de la D2. Le 22 mars, toujours à Bourg en Bresse, il confirme cette performance en remportant cette fois-ci, la 1^{re} place de la D2 en se classant 2^e de la C1 open.

Au CSO de Vienne, en juin, Pierre Penné, instructeur au club hippique de Pollionnay se classe à la 3^e place de la C2 sur Ilmor Noir et François Leclerc occupe la 9^e place sur Calicot de Chalan. En D2, Frédéric de Villeneuve emporte la 3^e place sur Étoile de Mussy et en D3, Laurie Usson, élève monitrice se classe 2^e sur Garance de l'Amont.

Félicitations à tous ces cavaliers qui portent haut les couleurs du club dans toute la région.

Dressage : 1^{er} dans la D4

Au concours de dressage du Tournebride de juin, Aude Maillardet se classe à la 1^{re} place de la D4 et à la 3^e de la D3 sur Etix de l'écrin. Habituee des concours de dressage, cette jeune cavalière confirme une fois de plus son talent.

Caroline Juvanon

ANCIENS COMBATTANTS



Ils étaient 40 anciens combattants, conjoints et sympathisants, ce mardi 3 septembre pour un voyage en car renouant avec la traditionnelle sortie d'automne qui n'avait pu avoir lieu

en 2001. Le but de cette journée... à vrai dire c'était avant tout de se retrouver entre amis, entre camarades, "pour le plaisir" et en cela ce fut une réussite. Mais, tant qu'à faire, autant joindre l'utile à l'agréable ! Et pour cela, après nous avoir amenés à Roanne, notre journée commença par la visite guidée du Musée des Beaux Arts et de l'archéologie J. Déchelette. Il faut bien préciser "guidée", car nous fumes pris en charge à notre arrivée par deux charmantes, mais surtout très érudites accompagnatrices qui nous partagèrent en deux groupes pour nous faire découvrir avec enthousiasme, gentillesse et compétence, d'une part les arts décoratifs et en particulier la remarquable collection de porcelaines révolutionnaires et d'autre part, une très large palette de tableaux allant du XII^e au XX^e siècle. Cette longue visite nous parut trop courte, mais le Relais du Château de St Priest la Roche nous attendait pour nous restaurer.

Le temps clément nous permit de nous installer sur la terrasse et nous passâmes aux choses "sérieuses". Si la petite friture ne laissera pas un souvenir impérissable, les grenouilles furent très appréciées et un 2^e service (et peut-être un 3^e pour certains) fit le bonheur de quelques amateurs et amatrices.

Pour parfaire le tout, les plus courageuses et courageux d'entre nous, emmenés par un président toujours au fait de sa forme, partirent à pieds pour la visite du château.

En plus de celle-ci déjà remarquable, ils purent admirer une exposition sur l'eau douce et en particulier une maquette à l'échelle et d'une grande précision dans les détails... maisons, routes et ponts... représentant la Loire de Balbigny au barrage de Villerest.

Pour ceux que la fatigue avait gagnés, ce fut sieste ou parties de cartes.

Et puis le retour, toujours emmené par Jean, notre chauffeur, qui nous déposa à Pollionnay vers 19 h 30 et sous la pluie..., mais ce fut quand même une sacrée belle journée.

Pour le bureau, le secrétaire : Étienne Brochet

MERCI DE FAIRE CONFIANCE AUX ANNONCEURS
QUI AIDENT À LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL.

VIE ASSOCIATIVE

L.A.B. SPORT AUTO

Les représentants du team L.A.B Sport Auto de notre commune ont confirmé durant l'été leur très bonne tenue dans les rallyes. En effet, les

différents équipages de

Pollionnay ont participé à quatorze rallyes depuis le début de la saison ; de plus, ils se retrouvèrent à plusieurs sur chaque épreuve, ce qui crée une bonne ambiance entre équipages locaux et permet parfois de se soutenir en cas de problème. Les derniers résultats enregistrés par nos pilotes :

- **Rallye de la Cote Roannaise, les 18 et 19 mai :**
21° Giraud Nicolas – Giraud Julien (205 16 S)
- **Rallye national de l'Épine Mont du Chat, les 25 et 26 mai :**
1° Garcin Cyrille – Viand M (R5 TDC)
4° Beupellet Thierry – Beupellet Anna (Clio RSI)
- **Rallye du Brionnais, le 1^{er} juin :**
8° Giraud Nicolas – Giraud Julien

- **Rallye Haute Vallée de la Loire, le 15 juin :**
2° Beupellet Thierry – Beupellet Anna
7° Perraud Maurice – Fournier Isabelle
16° Giraud Nicolas – Giraud Julien :
- **Rallye international de la Cote Chalonnaise, les 6 et 7 juillet :**
16° Garcin James – Heyster David (Mitsubishi evo 6)
19° Perraud Maurice – Giraud Christophe (CG)
- **Rallye de Matour, le 28 juillet :**
1° Garcin Cyrille – Delphin Thierry
31° Bouchard Alain – Magnat Lionel (Clio Williams)

A ce jour, certains équipages ont dû interrompre leur saison et préparent déjà le cru 2003 qui s'annonce très prometteur, avec la venue de nouveaux équipages au sein de l'association.

En attendant, nous espérons recevoir le soutien de la municipalité, des entreprises et surtout des personnes de la commune.

Nous pouvons déjà remercier les premiers membres qui nous soutiennent et nous invitons à venir les rejoindre en contactant le siège social à l'adresse suivante :

L.A.B. Sport Auto : Le labbé - 69290 Pollionnay
Tél : 04 78 48 14 16

Le président Christophe Giraud

HAUTE COIFFURE RENATO

Rénato
STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION "OURS BRUN" EN DEUIL

Son "poussinet" Medhy Saïdani nous a quittés le 6 septembre 2002 à l'hôpital Debrousse où il était suivi pour "ostéopétrose", une maladie génétique orpheline.

Sachant que les pouvoirs publics ne se mobilisent pas, les parents sont démunis face à ces situations.

Les appareillages pour soulager un peu le quotidien de ces enfants et de leurs parents ont des coûts très élevés.

Nous avons donc décidé de continuer à lutter en hommage à notre fils Medhy qui aurait eu 4 ans, le 11 septembre 2002.

Hélas, d'autres enfants ont besoin de nous. Aussi, nous espérons toute l'aide possible pour préparer et organiser une vente de lumignons pour le 8 décembre prochain.

Nous vous rappelons que toutes les personnes utilisant des cartouches d'imprimantes, fax, télécopieurs peuvent les déposer à la mairie, soit aux permanences de la Maison de la Rencontre les 1^{er} et 3^e dimanche du mois de 10 h à 12 h.

Des affiches préciseront les lieux et jours de préparation et vente de ces lumignons.

Merci pour votre aide et votre soutien.

Stéphanie et Samir SAIDANI

Pour prendre contact avec l'association :

Ours Brun

4, route de la Croix du Ban

69290 Pollionnay

Tél : 06 78 17 54 14

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

L'ASSOCIATION ARMEL PROPOSE

Peindre une icône

Découvrir la grandeur qui est en chacun de nous à travers une planche de bois, des formes, des pinceaux et des couleurs....

Atelier organisé et conduit de telle sorte que même dépourvu de toute notion de dessin et de peinture, chacun puisse parcourir le chemin proposé.

Au fil de ces journées, nous aurons l'occasion de découvrir ou d'approfondir les points suivants tout au long de l'année, avec des temps d'apports théoriques, de mise en pratique et des temps d'atelier libre pour que chacun avance sur le chemin de son icône à son propre rythme :

- choix d'une icône, découpe, ponçage, toileage et enduit de la planche ;
- ponçage de l'enduit, impression et gravage du dessin au trait sur enduit sec ;
- préparation des fonds ;
- pose des ténèbres ;
- montée des lumières ;
- des lumières jusqu'au blanc pur, calligraphie et dos de l'icône...

Un vendredi par mois : (hors vacances scolaires) :

- les 13/09, 11/10, 15/11, 13/12/2002 ;
- les 17/01, 14/02, 21/03, 18/04, 16/05, 13/06, 18/07/2003 ;
- de 9 h à 17 h ;
- Repas tiré du sac pris sur place.

(Les planches apportées par les participants seront les bienvenues).

Coût de la journée : 15 €, matériel compris, planche ainsi que tout le nécessaire pour peindre à la température avec les pigments naturels, selon les techniques traditionnelles.

Cotisation annuelle à l'association Armel - Adhésion : 22 €.

Josette Chavand, secrétaire de l'association ARMEL

DEPUIS LE 3 AVRIL 2001
NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU SALON DE COIFFURE

-INFINITIF-

Mlle Audrey RAYMOND

pour vous servir

Du mardi au vendredi

9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 30

Samedi

8 h 30 - 16 h 30

Non stop

Venez la découvrir

Tél. 04 78 48 17 65

INTERCOMMUNALITÉ

SOLIDARITÉ-EMPLOI

L'association Intercommunale "Solidarité-Emplois" créée en 1993 intervient sur les 9 communes de la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) ainsi qu'à Saint Genis les Ollières et Marcy l'Étoile. Aujourd'hui, nous pouvons définir ainsi l'association :

Des objectifs

- Oeuvrer au rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois locaux.
- Être une force de proposition en faveur du développement économique local.
- Accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche.

Des services

Service des offres :

- Entreprises ou particuliers, peuvent nous adresser gratuitement leurs offres d'emploi : par fax au 04 78 45 82 03, par mail à seoffres@aol.com, par téléphone au 04 78 45 98 52.
- Un réseau d'affichage (mairies, commerçants, professions libérales) couvre l'ensemble du territoire, à l'attention des demandeurs d'emploi.

Ateliers de techniques de recherche d'emploi

Animés par un professionnel, ils sont proposés gratuitement par l'association aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Stages d'initiation à l'informatique :

Ces stages se déroulent à Grézieu la Varenne et à Saint Genis les Ollières.

Accueil et écoute :

Deux permanences d'accueil :

Grézieu la Varenne : salle des sociétés, le samedi de 10 h 30 à 11 h 30

Saint Genis les Ollières : 1^{er} étage de la salle des Fêtes, le mardi de 16 h à 18 h.

Des initiatives

Nombreuses depuis la création de l'association, tant auprès des demandeurs d'emploi que des entreprises. Voici les plus récentes concernant plus particulièrement la formation et l'orientation (ou réorientation) professionnelle :

• Infos/Formation :

- Notre dernier bulletin d'information et de liaison "Au Boulot" - N° 20 de mai 2002 comporte un dossier sur les formations et les métiers, tant pour les jeunes que les adultes. Il est distribué dans les boîtes aux lettres et disponible en mairie.

• Aide à la découverte et à l'orientation :

- Forum des métiers du transport et de la logistique : mercredi 23 octobre à Saint Genis les Ollières. Il permettra de faire connaissance avec une filière professionnelle qui recrute. Attention, les métiers du transport ne se limitent pas à celui de chauffeur routier, mais concerne aussi le stockage, l'emballage, la manutention, l'acheminement, les formalités de douane, d'assurance, de droit, etc.

Ce forum s'adresse aux élèves en cours d'orientation professionnelle (notamment à partir des classes de 3^e), ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. Il est organisé par Solidarité-Emplois, avec l'appui technique de l'AFT-IFTIM. L'Éducation Nationale et des professionnels seront présents.

- Montage d'un projet avec l'association "Retravailler" :

Organisation, à l'automne, d'un stage destiné aux femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle (durée du stage : 6 à 8 semaines). Il leur permettra de redécouvrir le monde du travail, les nouveaux métiers possibles et de redéfinir un projet.

INTERCOMMUNALITÉ

CARNETS DE VOYAGE

Conférences audiovisuelles animées par leurs auteurs

Salle du Foyer Cinéma : 5, rue de la Déserte à Vaugneray

Programme 2002-2003

- **Mercredi 13 novembre 2002 à 14 h 30 : Bali**

Île éeue des Dieux, un reportage de Dominique Senay

- **Mercredi 11 décembre 2002 à 14 h 30 : Islande**

Lumières fugitives, un reportage de Nicole et Stéphan Scymandera

- **Mercredi 29 janvier 2003 à 14 h 30 : Amsterdam**

Vers la douce Hollande, un reportage de Philippe Lannoy

- **Mercredi 19 mars 2003 à 14 h 30 : Louis II de Bavière**

Un reportage de Nadine et Jean-Claude Forestier

- **Mercredi 16 avril 2003 à 14 h 30 : Turquie**

Les éclats de l'Orient, un reportage d'Olivier et Alain Basset

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Mme Hector, adjointe déléguée à la Vie Culturelle au 04 78 45 83 32 ou la mairie de Vaugneray au 04 78 45 80 48.

Première édition

A l'ouest du NOUVEAU

La Val'Lyonnaise

Baignade Pasta partie

Course 14 et 26 kms

Randonnée 14 kms

Dimanche 27 octobre 2002

Départ et arrivée au centre nautique de Vaugneray Rhône

Renseignements : 04 78 87 64 25 / 04 78 44 26 50

Vestiaire Parking Récompense

Avec le soutien de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

Elle a déjà tout d'une grande

Centre Nautique Départ/Arrivée

Grézieu

Direction Vaugneray Tassin

Rond point du Tupinier

Craponne

Tassin

Lyon



- Electricité industrielle et tertiaire
- Automatismes - Instrumentation - Industriel
- Eclairage public - VRD - Lignes MT/BT
- Postes Haute Tension
- Pompage - Irrigation

8, rue Barthélémy Thimonnier - 69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 74 72 05 05 - Fax 04 74 72 05 25

TRANSPORT - TERRASSEMENT

Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MAÇONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04



CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

INTERCOMMUNALITÉ

CONCERT CARMINA BURANA



La CCVL, artisan d'un incontestable succès populaire sur notre territoire

Proposé, produit et organisé par l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais, le concert a rassemblé plus de 2 500 spectateurs au cours des soirées des 29 et 30 juin derniers dans l'enceinte des tennis couverts du Centre Nautique de la CCVL (Vaugneray), reconvertis en cette occasion et, souhaitons-le, pour de futurs événements, en salle de concert.

Le public a accueilli puis, conquis, chaleureusement applaudi et même ovationné, les très nombreux exécutants de ce concert. En effet, plus de 500 personnes étaient présentes sur scène pour interpréter avec brio l'œuvre majeure de Carl Orff, Carmina Burana.

Les 3 solistes et pas moins de 12 formations vocales différentes de notre région dont les 2 chorales d'enfants des collèges de Craonne et Vaugneray, réunissant 430 choristes, étaient accompagnés par les 70 musiciens de l'Orchestre Lyonnais, placés sous la baguette de Philippe Fournier.

Il faut souligner l'homogénéité vocale et musicale de l'ensemble ainsi constitué, pari tenu et réussi par le chef d'orchestre, les 2 professeurs de musique et tous les chefs de chœur. En particulier par ceux de l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais (chœur Vocalise), Marc Bolze et Corinne Poulain à l'origine de ce projet, dont on appréciera l'audace, la détermination, la ténacité et le courage à proposer et réaliser une telle aventure aux chanteurs amateurs de nos Vallons et de sa périphérie.

Comment aussi ne pas mentionner et saluer une nouvelle fois l'engagement pour ce concert et le signe délivré pour le futur par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, au travers des décisions prises pour la transformation des tennis en salle polyvalente

pouvant accueillir un nombreux public. Bravo donc à tous ses délégués communaux et plus particulièrement à son Vice-Président Culture et Tourisme François Avril, principal avocat de ce dossier auprès de ses collègues.

Ainsi, la détermination et les efforts conjoints des communes et d'une association à vocation culturelle ont démontré qu'il y avait désormais place dans nos vallons, au déroulement d'événements pouvant attirer et rassembler un très nombreux public de proximité.

Gageons que ce soit le cas dans le futur.

Nancy Péfaure



MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
Tél. 04 78 57 90 14 69290 Craonne

DIVERS

LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE

La Jeune Chambre Économique est un mouvement international et forme la première association mondiale de jeunes soucieux de prendre des responsabilités dans leur environnement local. C'est aujourd'hui, 600 000 membres à travers 99 pays.

Les actions des jeunes chambres locales touchent tous les domaines de la vie de leur région : l'économie en organisant des petits déjeuners sur des thèmes d'actualités, le social en créant le concept des gardes-malades à domicile, l'humanitaire en aidant la Turquie suite au tremblement de terre de 99, l'environnement en initiant la récupération du verre, l'international en soumettant à l'ONU le projet de la journée universelle des droits de l'enfant et le culturel avec la mise en place d'un rallye de découverte.

La journée universelle des droits de l'enfant, le tri sélectif, le petit feu tricolore, les rues piétonnes, et même... le concept des gardes-malades, la Jeune Chambre Économique est à l'initiative de dizaines de projets connus et reconnus.

La Jeune Chambre Économique est une association loi 1901, qui, tout simplement, rassemble, fédère et forme par l'action, les jeunes de 18 à 40 ans... et dont le seul but est faire avancer les choses. Toutes les personnes ayant de bonnes idées et la motivation pour les réaliser seront accueillies à bras ouverts!

La JCE de l'Ouest Lyonnais créée en 1988, rayonne sur plus de 30 communes : Brignais, Charbonnières les Bains, Sainte Foy les Lyon, Tassin la Demi-Lune, Mornant, Brindas... Une dizaine de personnes œuvrent pour essayer d'améliorer la vie locale.

Parmi les nombreuses actions menées, voici quelques exemples :

- installation d'équipement informatique à l'hôpital Debrousse;
- convention Régionale 2002 de la JCE à Charbonnières
- création d'une crèche intercommunale;
- bizuterie pour rendre le bizutage utile en agissant concrètement au service des communes;

- organisation du congrès régional sur le thème du rire en entreprise;
 - création du rallye découverte de l'ouest lyonnais.
- Chaque membre se forme par l'action à la prise de responsabilité civique, économique, professionnelle et politique pour le présent et pour l'avenir. Après les succès des années 1999, 2000 et 2001, nous avons décidé de relever le challenge, d'organiser le 4^e rallye découverte de l'ouest lyonnais qui aura lieu

le dimanche 13 octobre 2002.

Contact : jceouestlyonnais@free.fr

Guillemette Hebert

GARE SNCF DE CHARBONNIÈRES LES-BAINS

Tous les services d'une grande gare...

A deux pas de chez vous

La gare SNCF de Charbonnières-les-Bains vous propose tous les billets et services de la gamme commerciale :

- renseignements horaires grandes lignes et TER;
- billets nationaux et internationaux, produits régionaux;
- billets et réservations TGV, Thalys, Eurostar;
- réservations d'hôtel ou de voiture à l'arrivée;
- cartes commerciales 12/25, senior ou enfant;
- abonnements de travail mensuels ou hebdomadaires;
- abonnements commerciaux;
- abonnements régionaux Rhône-Pass, cornets de six billets TER;
- bref, tout ce dont vous avez besoin pour voyager sur nos lignes, le conseil en plus.

L'équipe SNCF de Charbonnières vous accueille du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 50 et de 12 h 20 à 19 h 30, le samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 20 à 18 h.

Un distributeur de billets régionaux est à votre disposition 24 heures/24, côté parking.

Restaurant La Cour du Roy

Monsieur et Madame FOURNAND - 69290 POLLIGNY

Tél. : 04 78 48 15 73 - Fax : 04 78 48 18 57

Site Internet : www.lacourduroy.com

Mariages. Séminaires. Banquets. Cocktails. Repas de famille. groupes...

Deux salles d'une capacité de 40 et 120 couverts.

Terrasse et jardin

Menu du jour à 10,70 euros (servi en semaine à midi).

Réparation agricole



Maurice Perraud

Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup - 69280 Ste-Consorce
Tél. 04 78 87 60 40 - Fax 04 78 87 60 41

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



*Grand choix de plantes vertes
et fleuries, compositions,
plantes à massifs, fleurs coupées...*

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96